

arnouville

magazine

SEPTEMBRE 2022 // n° 87 // www.arnouville95.fr



ÉDUCATION

Une rentrée comme sur des roulettes !

page 10



URBANISME

La construction de logements redémarre... avec modération

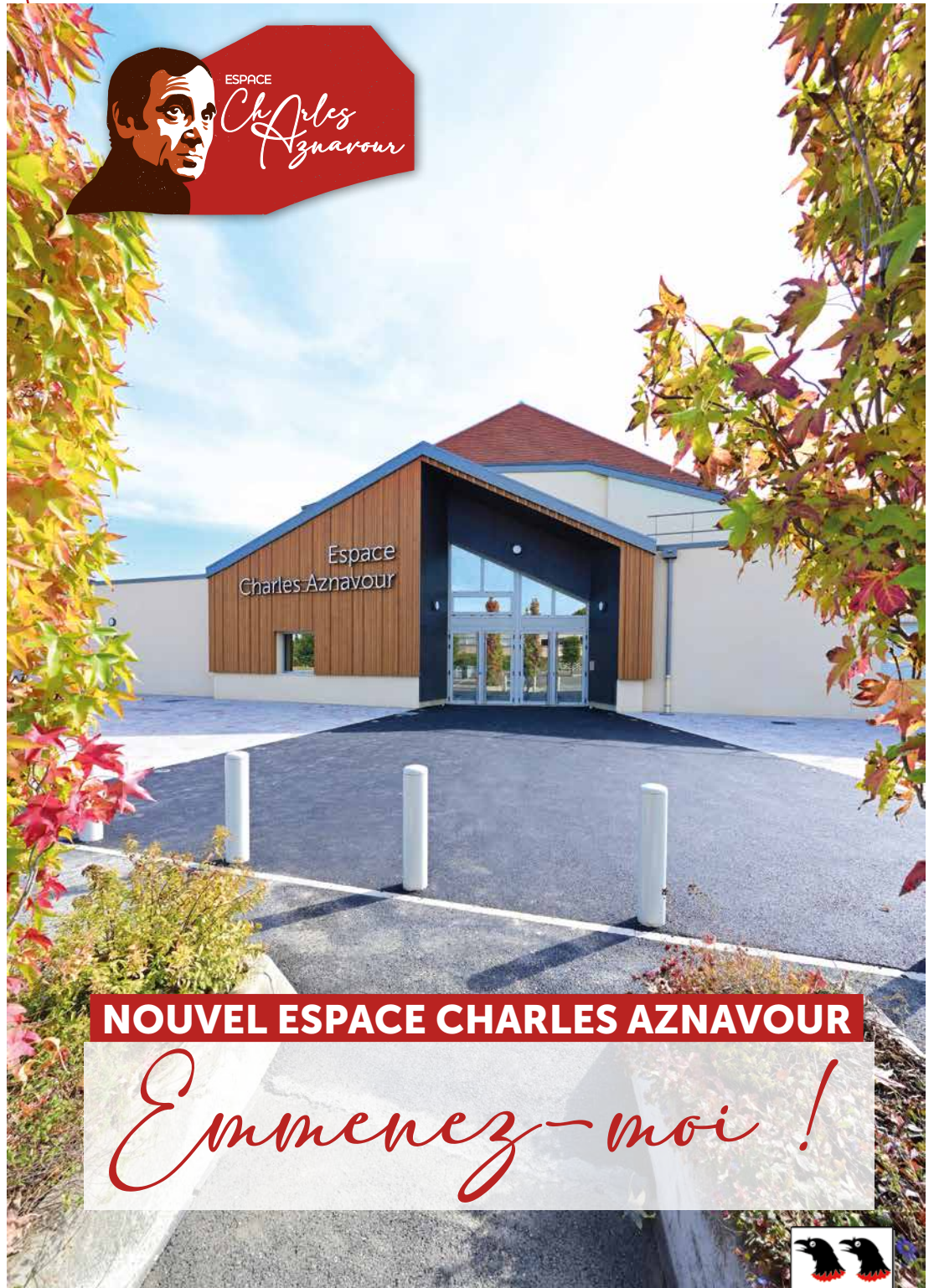
page 11



ÉCONOMIE

Des milliers d'emplois à pourvoir dans le secteur de l'aérien

page 13



NOUVEL ESPACE CHARLES AZNAVOUR

Emmenez-moi !



PUBLICATION PÉRIODIQUE
DE LA VILLE D'ARNOUVILLE
15-17 rue Robert Schuman //
CS 20101
95400 ARNOUVILLE
Tél. // 01 30 11 16 16
Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll

Coordination // Service communication

Rédaction // S. Brianchon, A. Porcu

Conception, réalisation //

Agence RDVA // 01 39 90 10 00

Photos // Agence RDVA,
Service communication, Adobe Stock

Dépôt légal // à parution

ISSN 2680-7106

www.arnouville95.fr



sommaire



10



12



04

LES IMAGES DU MOIS



05

L'ESSENTIEL



06

TEMPS FORTS

L'actualité en images



10

ACTUALITÉS

- Une rentrée comme sur des roulettes !
- La construction de logements redémarre à Arnouville... avec modération



12

VIE PUBLIQUE

- Dernière ligne droite pour le projet de labellisation « centre social »
- Des milliers d'emplois à pourvoir dans le secteur de l'aérien !
- Permis de louer : un bilan très positif



15

DOSSIER

La culture à Arnouville :
emmenez-moi !



20

NE MANQUEZ PAS...

Inauguration de la nouvelle
salle de spectacle



21

TEMPS LIBRE

Les nouveautés de cette saison



22

PORTRAIT

Steeven Assuied, Président
d'Arnouville Football



23

PRATIQUE

Tribunes d'expression



PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

Madame, Monsieur, Chers Arnouvillois,

Cette rentrée 2022-2023 marque un retour complet au fonctionnement normal de notre vie en collectivité.

Elle s'est déroulée sans fausse note et je souhaite pleine réussite à nos enfants ainsi qu'à nos jeunes, tout au long de cette nouvelle année scolaire. J'adresse également mes remerciements à l'ensemble des enseignants, ATSEM, personnels de service, animateurs de nos structures périscolaires, médiateurs et parents d'élèves qui forment, à Arnouville, une communauté éducative motivée et bienveillante dont nos enfants sont les premiers bénéficiaires.

Cette rentrée est également marquée par l'achèvement complet du programme de modernisation de l'Espace Charles Aznavour. Une belle saison culturelle 2022-2023 s'ouvrira le 14 octobre avec le concert de la chanteuse Chimène Badi, gratuit et ouvert à tous, sur réservation. Le programme annuel comprenant 47 spectacles, expositions et événements, permettra de vous distraire dans une magnifique salle de spectacle entièrement rénovée, que je vous invite vivement à découvrir.

Cet espace est le vôtre et la politique culturelle de la Ville se veut, comme chaque année, accessible à toutes les générations, représentative de la diversité culturelle et largement ouverte à nos associations dont je salue une nouvelle fois les bénévoles. Merci à mon adjointe en charge de la culture, Nektar Balian, et à toute l'équipe du service culturel auxquelles nous confions les clés de cet équipement d'exception en toute confiance.

Vous découvrirez aussi, dans les pages de ce magazine, un important projet de construction de logements et de services publics dans le quartier de la gare. J'insiste sur l'enjeu de cette information car c'est la première fois, depuis plus de trente ans, qu'un programme collectif de logements sera édifié à Arnouville. Dans le cadre du projet global de restructuration du quartier de la gare, des logements pourront être réalisés d'ici à 10 ans, dans ce seul secteur de la commune.

C'est une bonne chose pour notre ville qui manque en effet de petits appartements, pour nos jeunes et

nos seniors notamment. Cela nous permet, par ailleurs, de conserver une maîtrise totale du développement urbain de la ville à travers notre Plan local d'urbanisme, en cours de révision. Deux mots continuent de guider notre action : la qualité pour tous et la protection de nos espaces verts.

Ces derniers mois de 2022 seront également consacrés à la préparation de notre budget 2023. Arnouville, comme toutes les communes de France, devra gérer de fortes contraintes liées d'une part à l'inflation qui fait gonfler nos dépenses courantes. Énergie, prestations de services, fournitures, denrées alimentaires : tout augmente ! D'autre part, la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, décidée par le Gouvernement.

Nous allons tâcher de réaliser des économies, sans pour autant nuire à la qualité de nos services publics, à l'image du passage en leds pour l'éclairage public opéré il y a quelques années.



La dernière rentrée scolaire s'est déroulée sans fausse note. Je souhaite pleine réussite à nos enfants ainsi qu'à nos jeunes et remercie par avance l'ensemble de la communauté éducative d'Arnouville pour l'ensemble des actions à venir.



BÉNÉFICIEZ D'AIDES POUR VOS INSCRIPTIONS !

Fort de son succès, le Pass'agglomération de la Communauté d'agglomération Roissy pays de France est reconduit et même élargi aux activités culturelles. Destiné aux adhérents âgés de moins de 18 ans au 1^{er} janvier 2023, ce pass, qui se cumule avec les aides de l'État, vous permet de bénéficier d'une participation de 50 € lors de l'inscription de votre enfant dans un équipement public ou une association du territoire, qu'il soit sportif, culturel ou artistique. L'objectif est double : soutenir financièrement les familles en cette période de rentrée scolaire qui est synonyme de grandes dépenses, et favoriser l'accès des jeunes du territoire aux activités de loisirs, contribuant ainsi à leur éducation et épanouissement.

La plateforme d'inscription au Pass'agglomération est ouverte jusqu'au 31 octobre 2022. Le lien est disponible sur le site roissypaysdefrance.fr

Retrouvez l'annuaire complet des associations de la ville en flashant ce QR code :



LES IMAGES DU MOIS

Le Forum des associations a battu son plein

Vous étiez nombreux (plus de 1 200 personnes) le 10 septembre dernier à fouler les allées de la salle l'Essentielle, à la recherche d'une activité sportive, artistique ou culturelle. Une aubaine pour les 35 associations arnouvilloises qui ont répondu présentes à ce rendez-vous majeur. À cette occasion, Monsieur le Maire et les élus municipaux ont salué les bénévoles et les ont remerciés de leur engagement envers les habitants.

L'essentiel

RENFORCER LA PROTECTION DES ESPACES VERTS

6 ans après l'entrée en vigueur du Plan local d'urbanisme (PLU), la Ville s'engage dans une modification partielle de ce document, qui est essentiel au développement harmonieux de la commune mais aussi à la protection de notre environnement.

C'est d'ailleurs sur ce second volet que porte cette procédure : le Conseil municipal a fixé pour objectif le renforcement de la protection des espaces paysagers et des arbres. « Ces nouvelles mesures concerneront à la fois les espaces du domaine public, mais également, et c'est nouveau, les propriétés privées qui présentent un intérêt en terme d'environnement, par exemple les grands jardins ou poches de verdure que nous souhaitons préserver », indique Christophe Altounian, adjoint au maire délégué à l'urbanisme. La révision, pilotée par le service urbanisme, en lien avec un cabinet spécialisé, se traduira concrètement par :

- une réévaluation des espaces verts publics et privés nécessitant une protection accrue,
- une mise à jour des alignements d'arbres protégés intégrant les nouvelles rues qui ont bénéficié de plantations d'ornement,
- la pérennisation de la trame verte et bleue (protection des espaces naturels et des rivières du Croult et du Petit-Rosne) inscrite dans le Plan d'aménagement et de développement durable (PADD) de 2016. ■

À noter : cette révision fera l'objet d'une procédure de concertation complète qui aboutira, d'ici un an, à l'ouverture d'une grande enquête publique. Dans l'attente, vous pouvez dès maintenant faire part de vos observations et suggestions dans un cahier disponible en mairie.



NEUF NOUVELLES CAMÉRAS DE VIDÉOSURVEILLANCE

Cet été, le parc de caméras de vidéosurveillance de la commune s'est enrichi de neuf nouveaux appareils. Trois ont été posés aux abords du nouveau poste de Police municipale et trois autres autour de l'hôtel de ville. Ces caméras assurent une meilleure sécurisation de la voie publique à l'angle des avenues Charles Vaillant et Henri Barbusse, des avenues Choiseul et Pasteur, ainsi que des rues Jean Jaurès et de Trouville. Le renforcement du dispositif porte ainsi à 43 le nombre de caméras. ■



VERS UNE RESTAURATION SCOLAIRE TOUJOURS PLUS SAIN

Avec près de 117 400 repas servis en 2021, la restauration scolaire représente un service public conséquent pour la municipalité, qui recherche toujours le point d'équilibre entre la qualité des menus et le coût de revient pour les familles.

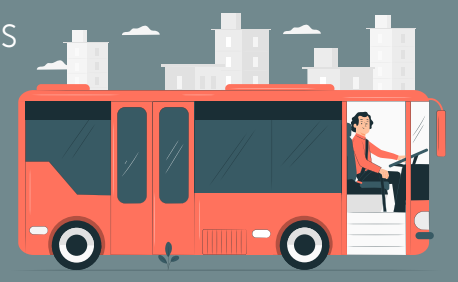
La délégation de service public de dix ans, passée avec la Sogeres, arrivera à son terme début juillet 2023. Selon la procédure légale, le contrat fera l'objet d'une remise en concurrence dans le cadre d'un appel d'offres qui sera lancé d'ici la fin de l'année 2022.

À cette occasion, la Ville redéfinit son cahier des charges. Elle imposera le strict respect des objectifs fixés par la loi Egalim : augmenter la part des approvisionnements responsables et durables, diversifier les sources de protéines dans les menus, informer sur la qualité des produits proposés, lutter contre le gaspillage alimentaire et réduire l'usage du plastique. ■



QUAND LES CARS SE FONT RARES

C'est l'une des conséquences inattendues de la sortie de la crise sanitaire, conjuguée à la forte hausse des prix des carburants : de très nombreuses communes, dont Arnouville, ont été confrontées ces derniers mois à une pénurie d'autocars. Les services municipaux - notamment la jeunesse et les accueils de loisirs - ont dû batailler pour disposer de ce moyen de transport de groupes, durant l'été. À tel point que le nombre de sorties proposées aux enfants a dû être revu à la baisse dès le mois de juin. Les économies réalisées ont été intégralement affectées au renforcement d'activités au sein même des structures. « 2022 a été marquée par un retour à la normale en termes de sorties scolaires, de séjours et de déplacements récréatifs, mais les entreprises de transport n'ont pas pu répondre à la demande de l'été », analyse Joël Delcambre, adjoint au maire délégué à l'éducation. ■



10, 14, 21, 25 ET 28 JUIN YOUPI L'ÉCOLE EST FINIE !

La rédaction d'Arnouville Magazine était aux premières loges des kermesses et spectacles de vos enfants.



14 juin : les élèves de CM2 de l'école Jean Jaurès ont présenté leur spectacle, dévoilant les coulisses d'une année scolaire riche d'enseignements. Au programme : chant, slam et théâtre.



10 et 25 juin : les élèves de maternelle et d'élémentaire ont réalisé des prouesses lors des kermesses du groupe scolaire Victor Hugo !



21 juin : le jour de la Fête de la musique, les 88 élèves de l'école maternelle Claude Demange ont interprété avec brio un spectacle théâtral, musical et dansé intitulé « Le Loup qui avait perdu sa couleur ».



28 juin : les élèves de l'école élémentaire Victor Hugo ont offert à leurs parents et aux élus un spectacle musical intitulé « L'arche de l'espoir ».

23 ET 24 JUIN OH APIDAYS !

Quelle joie pour les élèves d'écoles primaires de découvrir les secrets des abeilles en compagnie d'un apiculteur ! Cette année encore, la commune, partenaire du programme « L'abeille, sentinelle de l'environnement® » mis en place par l'Union nationale de l'apiculture française, a participé aux journées de célébration de cette espèce menacée. Le but est de sensibiliser les plus jeunes à la protection des abeilles, cet insecte utile à la pollinisation et indispensable à la biodiversité. À travers une exposition, un documentaire, des jeux, des ateliers de dégustation de miel et de fabrication de bougies, petits et grands ont développé leurs connaissances sur le rôle des abeilles.





25 JUIN PORTES OUVERTES DES ACCUEILS DE LOISIRS

Les accueils de loisirs d'Arnouville ont ouvert leurs portes aux familles pour fêter la fin d'année scolaire. L'occasion de partir à la rencontre des équipes d'animation et de découvrir les nombreuses activités mises en place : jeux en bois, maquillage, visite des expositions conçues par les enfants..., sans oublier une démonstration de danse de l'équipe encadrante et l'incontournable goûter. Un après-midi très apprécié des participants, venus nombreux malgré une météo capricieuse.



30 JUIN DES LIVRES EN CADEAU POUR LES CM2

Les élèves de CM2 sont repartis les bras chargés en cette fin d'année scolaire. Le cycle élémentaire s'est achevé sur les félicitations et les encouragements des enseignants. L'équipe pédagogique de Jean Jaurès s'est distinguée en préparant une vidéo où chacun adressait un message d'au revoir aux enfants, sous forme de slam, de quoi en faire pleurer certains ! L'émotion a laissé place à la joie lorsque la municipalité a offert deux livres à chaque élève.

25 & 26 JUIN SUCCÈS D'AUDIANCE POUR LES GALAS DE DANSE DU CONSERVATOIRE

Ce n'est pas assis dans leur canapé mais sur les sièges de l'Essentielle que les (télé) spectateurs ont suivi en direct le programme « Ce soir à la télé » : spectacle de fin d'année des danseurs du Conservatoire d'Arnouville ! Un zapping télé savamment chorégraphié et mis en scène par les professeurs de danse classique et moderne Julia Laguette et Oriana Ducoin. Les 130 élèves, âgés de 4 ans et plus, dont un solide noyau de garçons, ont interprété avec brio les émissions télévisées cultes : journal télévisé, météo, publicités, films, séries, dessins animés, émissions de télé-réalité... plongeant le public dans une certaine nostalgie... Mention spéciale pour le décor vidéo, le son et la lumière, réalisés par Fabien et Ludovic, les régisseurs d'Arnouville !



L'actualité

en images



DU 7 JUILLET AU 31 AOÛT UN ÉTÉ SANS NUAGE DANS LES STRUCTURES JEUNESSE

Comme chaque été, les différentes structures jeunesse de la commune ont accueilli les enfants et adolescents pour deux mois riches en activités. Avec 47 enfants de maternelle et 60 d'élémentaire, les deux accueils de loisirs ont enregistré une fréquentation en hausse. C'est également le cas de la Maison de la jeunesse avec 30 adolescents présents par jour, en moyenne. Au programme : Île aux loisirs, jeux gonflables, olympiades, animations sportives... Deux séjours ont également été organisés : les plus jeunes se sont rendus à Buthiers pour s'exercer à l'accrobranche, à la natation..., tandis que le séjour sportif au CREPS de Reims a permis aux 13 - 17 ans de prendre part à des activités sportives.



DU 11 JUILLET AU 12 AOÛT VOICI VENU LE TEMPS DES RIRES ET DES CHANTS...

À l'Île aux loisirs, c'est tous les jours l'été ! En dépit des intempéries et des épisodes caniculaires, l'esplanade de l'Espace Charles Aznavour, où étaient installés les structures gonflables, la plateforme aquatique et les jeux d'eau, n'a pas désemplie durant un mois. Avec 3 365 entrées enregistrées pour une moyenne de 142 personnes par jour, la fréquentation a été en nette hausse comparativement à 2021. Face à ce succès, la municipalité a décidé de limiter l'accès aux Arnouvillois. Les familles et les amis en congés, ainsi que les enfants des accueils de loisirs, ont largement profité de l'opportunité de se dépenser et de passer des moments de convivialité au grand air. Conscients de l'investissement de la Ville pour qu'ils passent de bonnes vacances, certains enfants n'ont pas manqué de remercier les animateurs présents. Ces derniers ont en effet assuré la sécurité et veillé au bon déroulement de ces 25 après-midis d'insouciance et de jeux.



13 JUILLET AMBIANCE CONVIVIALE POUR LA FÊTE NATIONALE

En présence de Monsieur le Maire et des élus, la traditionnelle retraite aux flambeaux a rencontré un vif succès auprès des habitants, notamment des enfants qui se sont vus offrir des lampions et drapeaux tricolores par la municipalité. Cette année, le défilé s'est déroulé sous le soleil et a été mené par un groupe breton, les Playboby, une fanfare humoristique qui se déplaçait en rosalie. La soirée s'est poursuivie par un superbe feu d'artifice tiré depuis l'esplanade de l'Espace Charles Aznavour, offrant aux Arnouvillois un beau moment de partage.



23 JUILLET HOMMAGE AUX FUSILLÉS DES 4 CHÊNES

Sarah Moine, conseillère départementale et municipale ainsi que Mathieu Doman, adjoint au maire, ont représenté Arnouville lors de la cérémonie commémorative de la fusillade des 4 Chênes, organisée par la ville de Domont, en présence de familles de victimes, d'associations d'anciens combattants, d'habitants et de nombreux élus des communes limitrophes. En août 1944, 23 résistants et otages ont été exécutés dans cette clairière de la forêt de Montmorency, lors de la retraite des troupes allemandes face à l'offensive alliée. Auguste Defontaine, Robert Gourrier et Lucien Lamart, trois jeunes promeneurs arnouvillois présents au moment des faits, ont été arrêtés et mis à mort.



17 & 18 SEPTEMBRE LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, l'association du Piano retrouvé a offert au public un magnifique récital en présence de Bella Schutz, dans le cadre historique de l'église Saint-Denys. Cette année, la municipalité a également choisi de mettre en lumière le patrimoine nord de la ville à travers une promenade artistique mise en scène par le Théâtre de la vallée, qui a conduit les visiteurs de l'église Notre-Dame de la Paix au complexe sportif Léo Lagrange, en passant par les églises arméniennes et chaldéenne.

20 SEPTEMBRE FÉLICITATIONS AUX BACHELIERS ET AUX JEUNES DIPLÔMÉS

Ils étaient trente étudiants arnouvillois à recevoir cette année les honneurs de la municipalité pour avoir décroché le sésame (le baccalauréat ou un bac +2) lors de la traditionnelle cérémonie à l'Essentielle. Devant les parents d'élèves, de nombreux élus, des agents du service scolaire et du service événementiel, Monsieur le Maire, Pascal Doll, a rappelé combien « la Ville croit en sa jeunesse et fonde beaucoup d'espoir en elle ». Il a également encouragé chaque jeune à réaliser ses projets professionnels, quels qu'ils soient. L'année 2021-2022 a été un bon cru puisque 4 bacheliers ont reçu la mention « très bien », dont un avec les félicitations du jury, 7 la mention « bien » et 13 la mention « assez bien ». Un grand jour que la Ville et les proches des diplômés n'ont pas manqué d'immortaliser !





ÉDUCATION

Une rentrée comme sur des roulettes !

1 845 élèves ont fait leur rentrée dans les écoles d'Arnouville le 1^{er} septembre dernier. Un effectif relativement stable comparé à l'année dernière, qui a été accompagné de trois ouvertures de classe. Une excellente nouvelle pour les écoliers arnouillois !

À voir l'expression du visage des enfants, des parents et des enseignants lors de leur rencontre ou de leurs retrouvailles sur le parvis de l'école le 1^{er} septembre dernier, nous pouvons dire que tout le monde était ravi de retrouver le chemin de l'école.

Cette rentrée chaleureuse a été marquée par d'autres bonnes nouvelles. D'une part, la relative stabilité des effectifs qui étaient en hausse depuis 2017. D'autre part, l'ouverture de trois classes pour désengorger les niveaux de grande section,

de CP et de CE1, dans le cadre des directives nationales. L'objectif : offrir de meilleures conditions d'apprentissage aux élèves pour leur permettre de bâtir des acquis solides avant leur entrée dans le cycle supérieur.

L'année dernière, à Arnouville, c'est l'école maternelle Charles Perrault qui a été choisie par l'Éducation nationale pour tester cette mesure. Deux autres établissements arnouillois lui ont emboîté le pas cette année avec l'ouverture d'une classe dans les écoles élémentaires Jean Jaurès et Danielle Casanova.

LA RENTRÉE EN CHIFFRES

1 121 élèves inscrits en école élémentaire

724 élèves inscrits en maternelle

31 classes d'élémentaire sont équipées de tableaux numériques interactifs récents soit 69 % des classes élémentaires de la ville. Objectif : 100 % l'an prochain.

Le mot de

JOËL DELCAMBRE, adjoint au maire délégué aux affaires scolaires

« C'est la première année depuis 2017 que les effectifs sont stables. Cette bonne nouvelle a été renforcée par la décision de l'inspection académique d'ouvrir trois classes. Je tiens d'ailleurs à remercier les services de l'Éducation nationale car ces créations de classes vont permettre d'offrir à nos élèves, de grande section jusqu'au CE1, de meilleures conditions d'apprentissage. Nous savons combien ces années sont décisives pour l'acquisition des savoirs fondamentaux. J'en profite également pour remercier les services techniques qui ont mis les bouchées doubles pour terminer à temps les chantiers dans les écoles afin de permettre aux élèves et enseignants d'entamer une nouvelle année scolaire dans des locaux parfaitement adaptés. »



DES ÉCOLES SÉCURISÉES ET MODERNISÉES : UN CADRE PROPICE AUX APPRENTISSAGES

Les travaux estivaux dans les écoles ont été dédiés à la préparation de trois ouvertures de classe ainsi qu'à la mise en conformité de certains locaux, afin d'accueillir élèves et enseignants dans les meilleures conditions.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN JAURÈS

La mise en sécurité des locaux, démarrée en 2021, s'achève cette année. Toutes les cloisons et portes de classe ou de circulation ont été remplacées par du matériel coupe-feu. Une salle existante a également été réhabilitée pour répondre à une ouverture de classe ; un tableau numérique interactif y a été installé.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DANIELLE CASANOVA

Cet été, l'établissement a fait l'objet d'une restructuration pour accueillir une classe supplémentaire, mais également pour héberger celle qui s'est ouverte à la maternelle Anna Fabre voisine, en attendant son extension prévue à l'horizon 2024-2025.



Les anciens locaux destinés à l'informatique et aux professeurs ont été transformés en salles de classe, tandis qu'un nouvel espace pour les enseignants a été aménagé dans un logement inutilisé, accolé au bâtiment. Les deux salles créées ont été pourvues d'un tableau numérique interactif.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN MONNET

Top départ pour le projet d'agrandissement de l'école ! Les travaux préparatoires à la construction de la nouvelle école ont débuté. Afin de réaliser la nouvelle élévation, une partie de l'ancien bâtiment a dû être déconstruite. Les salles qui s'y trouvaient ont été déplacées dans des espaces libres ou créées provisoirement afin d'être prêtes



à accueillir les élèves et les professeurs à la rentrée.

ÉCOLE MATERNELLE CHARLES PERRAULT

L'école a bénéficié d'une opération de sécurisation de ses abords avec l'aide du Conseil départemental du Val-d'Oise. Une allée piétonne bordée de poteaux anti-bélier a été créée pour le cheminement des piétons, sur le parking qui dessert l'entrée de l'établissement. Côté avenue Paul Mazurier, le stationnement neutralisé depuis plusieurs années a entièrement été rendu aux piétons et sécurisé par des barrières, tandis que des places de stationnement ont été remises à disposition des automobilistes. Les deux arbres supprimés seront remplacés et un troisième sera ajouté cet hiver.



Cet ensemble immobilier de qualité comprendra 90 logements essentiellement accessibles en location. Dans le détail, 13 T1, 22 T2, 34 T3 et 21 T4 y sont prévus, soit une majorité de petits appartements correspondant précisément aux besoins de la population. À noter également la création d'un parking souterrain dont le nombre de places répond aux normes en vigueur. Un local de 170 m² en rez-de-chaussée, permettra par ailleurs l'accueil d'un ou plusieurs commerces. Les travaux de construction devraient débiter d'ici la fin de l'année pour une durée d'environ 2 ans.



URBANISME

La construction de logements redémarre à Arnouville... avec modération

Un immeuble de 90 logements sera édifié sur un terrain jouxtant le parking des écoles Danielle Casanova et Anna Fabre, dans le cadre du projet global de renouvellement urbain du quartier de la gare. Il intégrera un espace de 1 000 m² en rez-de-chaussée qui permettra le déménagement de la médiathèque.

Plusieurs années de négociations et d'acquisitions foncières, à l'initiative de la commune, viennent d'aboutir. Le 27 juin dernier, le permis de construire d'un immeuble de 90 logements a été accordé au groupement d'entreprise Al-tarea-Cogedim sur une assise foncière située 30-34 rue Jean Jaurès, à proximité immédiate des écoles Danielle Casanova et Anna Fabre.

STRATÉGIE DE MAÎTRISE FONCIÈRE

«L'aménagement de ce secteur stratégique d'Arnouville, directement desservi par la gare et proche des écoles, du complexe sportif Léo Lagrange et de l'hôtel de ville, faisait l'objet d'une vigilance particulière de la Ville depuis près de 20 ans, dans le cadre d'une Opération programmée d'aménagement inscrite dans le Plan local d'urbanisme», souligne Christophe Altounian, adjoint au maire délégué à l'urbanisme.

Concrètement, la commune a fait l'acquisition progressive de deux parcelles de terrain, en usant de son droit de préemption et sans avoir recours à une procédure d'expropriation. Une stratégie efficace qui a permis à la Ville de conserver une maîtrise totale du projet, en lien étroit avec le promoteur auquel le foncier a été concédé. «De telles opérations nécessitent du

temps, mais à l'arrivée nous disposons d'un regard direct sur l'architecture des bâtiments et pouvons négocier directement avec le promoteur» précise Christophe Altounian.

NOUVELLE MÉDIATHÈQUE ET NOUVEAUX COMMERCES

La Communauté d'agglomération Roissy pays de France a acheté un local de 1 000 m², en rez-de-chaussée, pour l'aménagement d'une nouvelle médiathèque. «L'actuelle bibliothèque bénéficiera ainsi d'une surface plus importante et d'une meilleure accessibilité», souligne de son côté Nektar Balian, adjointe au maire déléguée à la culture.

Patience toutefois, deux années seront nécessaires avant l'achèvement complet du projet, auxquelles devront s'ajouter les travaux d'aménagement de la future médiathèque pour une durée d'environ 3 mois.

À noter enfin que la commune a pu signer, dans le cadre de ce programme, le Contrat de relance du logement mis en place par la Communauté d'agglomération fixant un objectif de réalisation de 1 700 logements neufs dans 25 communes du Val-d'Oise. À la clé : 135 000 € d'aides seront octroyées à la commune dès l'achèvement du projet.

LOGEMENTS COLLECTIFS : ARNOUVILLE TOUJOURS SOUS CONTRAINTE

La construction d'un immeuble collectif de logements : on n'avait pas vu ça à Arnouville depuis près de 30 ans ! À l'origine de cette pause radicale en matière de construction de logements : l'application du Plan d'exposition au bruit de l'aéroport de Roissy dont le principe a été institué dès 1985. Il interdit l'extension urbaine et les constructions de collectifs ou de lotissements qui augmenteraient fortement la population dans les communes les plus exposées au bruit, dont Arnouville fait partie. Seule dérogation possible : la mise en œuvre d'un programme de renouvellement urbain tel que celui engagé sur le quartier de la gare. L'État a ainsi accordé une autorisation de construire dans le périmètre du quartier, dans le cadre de la signature d'un Contrat de développement territorial. Les 90 appartements de ce premier programme font partie de ce contingent, les autres quartiers de la commune restant quant à eux sous le coup de l'interdiction de construire des logements groupés.

Dernière ligne droite pour le projet de labellisation « centre social »

Validé à l'unanimité par le Conseil municipal le 22 juin dernier, le projet de labellisation de l'Espace de vie sociale (EVS) Trait d'Union en centre social sera présenté dans quelques jours devant le Conseil d'administration de la CAF. L'ultime étape avant l'obtention d'un probable agrément d'une durée de quatre ans.

C'est la reconnaissance finale d'un travail engagé depuis 2008, année de création de Trait d'Union, rue Henri Barbusse. Dans quelques semaines, cette structure accueillant plus de 200 familles par an devrait obtenir son agrément en centre social, seulement quatre ans après avoir été labellisée « Espace de vie sociale » par la CAF. Depuis de nombreux mois déjà, les équipes travaillent sur le dossier de candidature, en dressant le bilan des actions menées et en définissant les contours du futur projet social. Il y a quelques semaines, un représentant de la CAF a pris connaissance du document afin de réaliser une synthèse. C'est lui qui se chargera, prochainement, de défendre le projet et le budget lors du Conseil d'administration de la CAF.

DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES POUR ACCOMPAGNER LES FAMILLES

Pas de grande révolution à prévoir, mais tout de même quelques évolutions pour continuer d'aider au mieux les familles arnouilloises. En tant que centre social, Trait d'union disposerait de nouvelles subventions [voir encadré] lui permettant de pérenniser les nombreuses actions déjà engagées ; mais aussi d'en me-



Parmi les nombreuses activités proposées aux familles, la ludothèque permet aux enfants de venir s'amuser grâce à une large offre de jeux et d'activités.

ner de nouvelles, notamment en matière de lutte contre la fracture numérique. Car dans les faits, la structure revendique une offre de services répondant déjà aux critères très sélectifs des centres sociaux. Lutte contre les exclusions à travers ses ateliers socio-linguistiques ou ses permanences (emploi, écrivain public,...), promotion du vivre ensemble avec de nombreuses animations ou encore accompagnement à la réussite scolaire : l'établissement poursuivra ses actions.

LE FRUIT D'UNE PROGRESSION CONTINUE

Si 2022 doit marquer un nouveau cap en matière de politique sociale à Arnouville, cette labellisation récompenserait en ré-

alité le travail mené depuis plusieurs années par la municipalité et les équipes de Trait d'Union. Un engagement notamment matérialisé par la signature d'une convention globale avec la CAF du Val-d'Oise en 2018, à travers laquelle la Ville s'était portée volontaire pour mener différentes actions en matière de petite enfance, de parentalité, d'animation sociale, d'enfance et de jeunesse, d'insertion ou encore de logement.

Le fruit, également, d'excellentes relations entre la Ville et les services de la CAF. Avec un bilan au-delà des espérances pour l'EVS, c'est désormais un passage dans la catégorie supérieure pour la période 2023-2026 qui devrait être prochainement acté.

DES SUBVENTIONS DE LA CAF ET DE L'ÉTAT

Afin d'assurer son fonctionnement, le centre social Trait d'Union continuerait de percevoir les subventions de la CAF, qui lui sont déjà accessibles en tant qu'EVS. Il serait toutefois éligible à de nouvelles aides de l'État. L'une au titre de la politique de la ville, pour l'aider sur le volet familles, et l'autre du Fonds interministériel de prévention de la délinquance, pour l'aider sur le volet médiation.

Le mot de



CLAUDE FERNANDEZ-VELIZ, ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE AUX AFFAIRES SOCIALES

« Une labellisation de Trait d'Union en centre social serait une grande avancée. Elle viendrait mettre en valeur la qualité de service proposée par nos équipes et confirmer le bien-fondé de cet espace. La CAF a noté que notre espace de vie sociale proposait déjà un accueil et des activités à la hauteur d'un centre social et nous a proposé de monter un dossier. Ce changement de statut doit permettre à la fois de continuer à répondre aux demandes existantes, mais aussi à proposer de nouvelles actions grâce à davantage de moyens. »



©groupeadp.fr

ÉCONOMIE

Des milliers d'emplois à pourvoir dans le secteur de l'aérien

Gestion aéroportuaire, sécurité, hôtellerie, transport aérien : après les années noires de 2020 et 2021, c'est la reprise pour les entreprises du secteur de l'aérien qui manquent désormais de bras.

Si vous êtes à la recherche d'un emploi, d'une formation ou si vous envisagez une reconversion professionnelle, ne cherchez pas plus loin que dans les communes de l'Est du Val-d'Oise pour trouver un emploi stable. Le secteur aérien et l'ensemble des activités induites redécollent, un peu plus rapidement que prévu.

Dès le premier semestre 2022, le niveau d'activité a atteint 72 % du trafic d'avant crise sur les aéroports de Roissy et d'Orly. Cette reprise s'est confirmée durant l'été. Signe de cette embellie : le terminal 3 de Roissy Charles de Gaulle, resté fermé durant la totalité de la crise sanitaire, a rouvert au début du mois de mai.

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Revers de la médaille : cette reprise d'activité a été confrontée à de fortes pénuries de main-d'œuvre, entraînant jusqu'à l'annulation de certains vols durant l'été. Tout particulièrement, les postes d'inspection-filtrage ont souffert d'un manque de personnel de sécurité mais c'est globalement l'ensemble de l'économie aéroportuaire qui s'est trouvée confrontée à ces difficultés de recrutement.

Le groupe Aéroports de Paris (ADP) a estimé qu'au moins 4 000 postes étaient à pourvoir mi 2022 sur les deux aéroports de Roissy et d'Orly, tous métiers confondus, pour accompagner la reprise. Un chiffre auquel s'ajoutent les 600 recrutements lancés par ADP dont 400 sur Roissy : techniciens de maintenance, agents

de sécurité, ingénieurs, employés pour les boutiques en duty-free et restaurants, des métiers actuellement très porteurs.

AMÉLIORER L'ACCÈS AUX EMPLOIS

« Durant la crise sanitaire, j'avais alerté les représentants de l'État et les médias sur le risque grave d'effondrement qui menaçait toute l'économie de notre territoire, très dépendante de l'activité aéro-

LES BONS SITES POUR VOUS INFORMER

- roissy-developpement.com
- emploi.roissy-developpement.com
Près de 6000 offres d'emploi recensées.
- mlvoe.fr (mission locale de l'est du Val-d'Oise). Pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur projet professionnel.
- groupeadp-recrute.talent-soft.com
Toutes les offres d'emploi, de stages et de formation en alternance du groupe ADP.
- **Espace emploi d'Arnoville (au sein de Trait d'Union).**
Sur rendez-vous : 01 39 93 97 74.

portuaire », rappelle Pascal Doll. « Cette reprise est une bonne nouvelle mais pose avec encore plus d'acuité les problèmes de formation professionnelle, de transport et d'accès aux emplois de l'aérien qui perdurent depuis des années. Il était prévisible que la crise Covid entraînerait de profondes mutations sociales et économiques, nous sommes en plein dedans ».

L'EST DU VAL-D'OISE, FUTUR PÔLE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ALIMENTATION DURABLE

Agoralim : retenez bien ce nom. C'est l'appellation désormais officielle donnée au projet d'extension du marché international (MIN) de Rungis sur le territoire de l'Est du Val-d'Oise. Un projet innovant et structurant que l'ancien Premier Ministre, Jean Castex, a officiellement dévoilé il y a un an, pour garantir le développement économique autour du Triangle de Gonesse, après l'abandon du projet Europacity.



Objectif : développer la part des circuits courts et de l'agriculture durable dans l'alimentation des Franciliens, en créant un marché complémentaire à celui de Rungis. Agoralim devrait s'installer sur 4 sites : Goussainville (carré des producteurs et distribution), Gonesse (production agricole et formation), Roissy-en-France (cuisine centrale et transformation) et tout près d'Arnoville, sur le territoire de Bonneuil-en-France, avec un site dédié au transport des produits. « Les terrains pressentis sont situés à proximité d'un échangeur du Boulevard intercommunal du Paris, en limite de Bonneuil et de Garges. Il faut toutefois se soucier de l'impact en termes de trafic sur le réseau routier du secteur », indique Pascal Doll.

Le projet devrait créer entre 3 000 et 5 000 emplois, et « répondre à 3 enjeux majeurs de l'alimentation : les nouvelles attentes des consommateurs, l'augmentation de la population francilienne et la répartition des flux logistiques entre le Sud et le Nord de l'Île-de-France », argumente la Semmaris, actuelle gestionnaire du MIN de Rungis et porteuse du projet.

Permis de louer : la chasse aux logements indécents

Entré en vigueur le 1^{er} janvier 2020, ce dispositif mis en place dans plusieurs communes de l'agglomération Roissy pays de France, dont Arnouville, fait la preuve de son efficacité, pour lutter contre l'habitat indigne et les marchands de sommeil.

92 demandes traitées en 2021 pour la seule commune d'Arnouville, entraînant 4 refus et 7 rejets pour dossiers incomplets : le permis de louer semble rapidement faire obstacle à la mise sur le marché de logements de mauvaise qualité, ne répondant pas aux critères du « logement décent » auxquels les locataires ont droit.

Le principe du dispositif est très simple : obliger tout propriétaire à effectuer les mises aux normes qui s'imposent au terme d'un diagnostic complet, avant la mise en location d'un bien ou en cas de changement de locataire. « *Tout est contrôlé par un agent spécialisé de la mairie, aussi bien l'état initial du logement que les travaux de mise aux normes : performance énergétique, dimensions et hauteurs, état de l'installation électrique et d'alimentation en gaz, présence d'amiante ou de peinture au plomb, état général des sanitaires, tout est passé au crible* », précise Christophe Altounian, adjoint au maire délégué à l'urbanisme.

PAS DE PERMIS = DE LOURDES SANCTIONS

Une fois le permis signé, le propriétaire peut mettre le logement en location et gare aux fraudes. Une amende de 5 000 € peut être infligée aux propriétaires malveillants, pouvant être portée à 15 000 € en cas d'une location effectuée après rejet d'une demande de permis de louer. Sans oublier le risque d'une procédure pé-



nale et des sanctions pouvant atteindre 300 000 €.

À noter également l'impossibilité pour les locataires de bénéficier des aides personnalisées au logement si le propriétaire n'a pas effectué cette démarche, le permis de louer étant obligatoirement joint au contrat de bail. Bref, un arsenal de mesures dissuasif couplé à un délai rapide d'instruction des demandes d'autorisation : ça marche !

> Soyez prudent dans le calcul des superficies de votre logement, généralement établi selon les critères de la Loi Carrez. La surface Carrez n'est pas prise en compte pour définir si un logement est louable ou pas. Ce calcul relève du Code de la santé publique et du Règlement sanitaire départemental. Vous souhaitez mettre en location un bien ? Renseignez-vous auprès du service urbanisme : urbanisme@ml.arnouville95.org

VOS IMPÔTS FONCIERS VONT AUGMENTER, ON VOUS EXPLIQUE POURQUOI !

Si vous êtes propriétaire et assujéti à la taxe foncière, attendez-vous à une hausse de vos contributions qui apparaîtra sur votre avis d'imposition dans le courant de l'automne. En début d'année 2022, afin de permettre aux collectivités de faire face à l'inflation, le Gouvernement a décidé une revalorisation de + 3,5 % des bases

locatives, lesquelles permettent le calcul des impôts en leur appliquant le taux voté par les communes. Une revalorisation classique qui tourne habituellement aux alentours de + 1 %. « *Nous tenons à ce que les choses soient claires : cette hausse est la conséquence d'une dé-*

cision de l'État, la commune ayant pour cette année 2022 appliqué le même taux que les années précédentes », précise Yveline Masson, adjointe au maire en charge des finances.

Heureusement, cette hausse sera en grande partie compensée par la disparition progressive de la taxe d'habitation. Les contribuables encore assujéti à cette taxe vont bénéficier cette année d'une nouvelle ristourne de 30 %, après celle appliquée en 2021. Sa disparition totale est confirmée pour 2023.

Une bonne nouvelle pour les contribuables mais un sujet d'inquiétude pour les communes, le mécanisme de compensation mis en place par l'État demeurant aussi complexe qu'incertain.

Vite lu...

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST POUR VOTRE POTAGER



L'opération « Jardin durable » est de retour dans les déchèteries du 95 ! Pour vous aider à rendre plus fertile votre terre, le Sigidurs vous offrira plusieurs dizaines de kilos de compost pour votre jardin au mois d'octobre. L'offre est réservée aux habitants munis de leur carte d'accès en déchèterie, ou sur présentation des justificatifs suivants : pièce d'identité, justificatif de domicile de moins de 6 mois et carte grise du véhicule au même nom. Rendez-vous les 7 et 8 octobre à la déchèterie de Sarcelles et de Louvres puis les 14 et 15 octobre, à Gonesse et Bouqueval. Retrouvez également le stand d'information animé par les agents du Sigidurs, qui vous conseilleront sur les différentes techniques pour entretenir naturellement vos végétaux et pratiquer le compostage.

> Contacts : 01 34 19 69 70 svm@sigidurs.fr

DÉMARRAGE DES TRAVAUX AU NOUVEAU POSTE DE POLICE MUNICIPALE



Cet été ont débuté les travaux d'aménagement des nouveaux locaux de la Police municipale, situés dans l'ancien centre de tri de La Poste, rue Robert Schuman. La pose des cloisons et la construction de la salle d'armes sont achevées. S'ensuivront l'installation du mobilier et la création d'un parking public sécurisé. La mise en service du nouveau poste de Police municipale est programmée dans le courant de l'automne.





DOSSIER

Emmenez-moi !

Peu importe notre destination rêvée, nous avons tous besoin d'évasion. C'est sans doute pour cette raison que l'invocation au voyage de Charles Aznavour dans « Emmenez-moi » nous parle tant. Elle a une dimension universelle...



Pour répondre à votre besoin d'évasion, élargir votre horizon et vous élever toujours plus haut, la Ville vous embarque, non pas sur un rafiot craquant comme dans la chanson, mais dans la nouvelle salle de spectacle de l'Espace Charles Aznavour, pour d'infinis voyages culturels. Car ça y est, après trois ans de travaux, le haut lieu du spectacle vivant est fin prêt à vous transporter au bout de la terre et au pays des merveilles !

Au programme, deux fois plus de spectacles dans un espace pouvant accueillir jusqu'à 600 places assises. Un lieu culturel complet comprenant trois salles aux fonctions redéfinies :

- **la salle Garvarentz** pour l'accueil de fêtes familiales, de réunions publiques ou associatives, de cérémonies, d'expositions et de conférences,
- **la salle l'Essentielle** pour les événements communaux et associatifs,

• la nouvelle salle 100 % dédiée aux spectacles vivants.

Toutes trois donneront assurément un nouveau souffle à la culture à Arnouville.

Le 14 octobre prochain à 20 h 45, ne manquez pas le concert inaugural de l'Espace Charles Aznavour dont l'invitée d'honneur sera la chanteuse Chimène Badi.

La culture sera doublement en fête cette année car le Conservatoire célèbre son 50^e anniversaire : un monument de la culture arnouilloise qui continue sur sa belle lancée en vous proposant une programmation exceptionnelle.

Ce dossier fait donc la part belle à la culture, en vous présentant le service municipal dédié qui œuvre dans l'ombre pour faire vivre les événements de la Ville. Il rend également hommage au Conservatoire de musique et de danse pour son engagement au service des Arnouillois depuis un demi-siècle déjà.

LA NOUVELLE SAISON CULTURELLE, EN CHIFFRES

47 ÉVÉNEMENTS

15 CONCERTS

7 LIEUX CULTURELS

6 SPECTACLES

4 TÊTES D'AFFICHE



QUESTIONS À : NEKTAR BALIAN

ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA CULTURE, AUX FÊTES ET AU JUMELAGE



Dans quel état d'esprit attaquez-vous cette rentrée particulière pour la culture à Arnouville ?

C'est bien la motivation qui me guide en ce début de rentrée culturelle. L'ouverture de l'Espace Charles Aznavour dès le mois d'octobre et les concerts

et spectacles dédiés au 50^e anniversaire du Conservatoire sont des événements exceptionnels auxquels de nombreux Arnouillois vont participer, non seulement comme spectateurs, mais aussi en tant que musiciens et danseurs ! L'équipe du service culturel assurera l'organisation, la coordination et le bon déroulement de ces manifestations avec les artistes et les professeurs du Conservatoire.

En quoi la nouvelle salle de spectacle va-t-elle permettre de donner un nouveau souffle à la culture à Arnouville ?

Nous comptons susciter un réel engouement pour cette salle rénovée qui possède maintenant des équipements dignes des meilleurs lieux de spectacle, en proposant des têtes d'affiche, de belles découvertes, ainsi qu'une programmation le week-end à destination des familles. Les Arnouillois viennent de recevoir la plaquette de la nouvelle saison culturelle, ils ont dû voir que celle-ci s'est bien étoffée en vue de l'ouverture de la salle ! Je les invite à venir constater par eux-mêmes les qualités acoustiques et les possibilités artistiques qu'offre ce lieu incroyable dès le soir de l'inauguration, le 14 octobre prochain.

Pourquoi le Conservatoire de musique et de danse est-il un lieu culturel qui compte autant à Arnouville ?

Grâce aux deux précédents directeurs,

M. Carrez et M. Liénard, à l'actuel directeur, M. Grimont, et aux professeurs, le Conservatoire de musique et de danse d'Arnouville est parvenu à faire évoluer ses apprentissages et à prendre de l'ampleur au cours de ces 50 ans, tout en gardant son ambiance conviviale. Permettez-moi de rendre hommage à Sophie Bill, Présidente de l'association, pour son implication, son travail et son sourire lumineux.

Et vous M^{me} Balian, à titre personnel, où souhaitez-vous que la culture vous emmène ?

La culture ou les cultures, pour moi, font partie intégrante d'un certain art de vivre. Où cela m'emmène ? Certainement à mieux appréhender le réel, même si la plupart du temps, j'ai la tête dans les nuages... D'autre part, la culture m'emmène vers de nouvelles découvertes, car contrairement à l'idée reçue, la curiosité n'est pas un vilain défaut.

UNE SACRÉE ÉQUIPE AUX MANETTES DE TOUS VOS ÉVÉNEMENTS !

Nektar, Émilie, Laurence, Alicia, Ludovic et Fabien ont exceptionnellement accepté d'être projetés sur le devant de la scène. D'ordinaire loin des strass et des paillettes, l'élue à la culture et les agents du Pôle culturel, événementiel et vie associative de la mairie d'Arnouville œuvrent en coulisses pour animer la ville et ses différents équipements culturels. Du choix de la programmation jusqu'au rangement du matériel, en passant par la réalisation technique de certaines prestations, ce sont eux qui tiennent les ficelles avant, pendant et après les événements qui ont lieu à Arnouville. Feu d'artifice, Forum des associations, cérémonies patrimoniales, spectacles... ils veillent à leur bon déroulement pour le public, les artistes et les organisateurs. Leurs mots d'ordre : passion, anticipation, disponibilité, polyvalence et esprit d'équipe.

FABIEN, LE RÉGISSEUR AUTODIDACTE

Musicien, Fabien s'est toujours intéressé à la régie son et vidéo, mais il s'est réellement formé sur le terrain aux côtés de Ludovic, son mentor. Il a apporté son savoir-faire et sa créativité au niveau de la captation et du montage vidéo. Aujourd'hui, le duo se plaît à innover pour toujours mieux mettre en valeur les spectacles des Arnouillois.

LUDOVIC, LE RÉGISSEUR CHEVRONNÉ

Avec Fabien, Ludovic est responsable de la technique : son, lumière et vidéo, relative à tous les événements de la Ville. Quand il n'est pas aux manettes, le régisseur intervient en soutien à l'équipe technique de l'organisateur. Il apporte son point de vue logistique, guide et conseille ses interlocuteurs car il connaît son matériel mieux que personne ! Avant une prestation, il établit la préparation scénique appelée « plan de feu » : matériel nécessaire, implantation, placement son, régie et vidéo. Pendant l'événement, il accueille l'artiste ou l'organisateur et vérifie que toutes les normes de sécurité sont respectées car, on le sait peu, les régisseurs sont garants de la sécurité des participants. À la fin de l'événement, il range le matériel, remet en état et ferme la salle.

ÉMILIE, ANCIENNE RESPONSABLE DU PÔLE CULTUREL, ÉVÉNEMENTIEL ET VIE ASSOCIATIVE

Depuis la rentrée, Émilie a pris un nouveau virage professionnel, mais elle a porté la saison culturelle et accompagné son équipe jusqu'au bout. La Ville lui doit notamment le développement des spectacles pour les 15-30 ans mais aussi les services numériques : projection de certains événements en direct comme le Téléthon et lancement de la billetterie en ligne. Au départ, ces nouveaux procédés ont été créés pour maintenir le lien avec les habitants pendant les périodes de confinement, mais face à leur succès, ils perdurent encore aujourd'hui ! Pour la même raison, l'équipe a transformé certains événements qui avaient lieu en intérieur en manifestations hors les murs comme « Palette d'artistes ». La municipalité souhaite une belle continuation à Émilie et la bienvenue à son remplaçant, David Vieville.

NEKTAR BALIAN, ADJOINTE AU MAIRE DÉLÉGUÉE À LA CULTURE, AUX FÊTES ET AU JUMELAGE

L'élue donne les directives de la politique culturelle de la Ville. Elle est présente à tous les événements (ou presque) et n'hésite pas à mettre la main à la pâte pour aider les agents ! Elle siège également à la commission culture qui formule des propositions en vue des Conseils municipaux.

Nektar Balian est aussi une artiste contemporaine qui s'expose ! Passionnée d'arts plastiques, elle a récemment proposé une exposition engagée contre la guerre en Artsakh, « Chapes de plomb », composée de peintures, de sculptures et d'installations aux somptueux jeux de lumière, que vous avez pu découvrir en mai à l'Espace Fontaine.

ALICIA, LA SPEAKEUSE

Passionnée de théâtre, Alicia n'a pas peur de prendre la parole en public. De fait, elle est souvent désignée pour assurer la présentation des événements comme le Téléthon ! Elle est en charge de l'événementiel et de la vie associative. Elle organise notamment le Forum des associations, établit les conventions avec les associations pour la mise à disposition des salles et gère aussi leurs demandes de subventions.

LAURENCE, « LA MÉMOIRE » DU SERVICE

Laurence est la référente de l'équipe ! Chargée de la partie administrative, elle reçoit les demandes de réservation de salles des administrés, des services municipaux et des associations, ainsi que le calendrier des artistes sélectionnés pour la saison culturelle. Elle établit ensuite le planning d'occupation des équipements : un véritable casse-tête ! Elle vérifie les contrats des spectacles, étudie les demandes particulières des artistes, commande les repas pour les organisateurs d'événements, tient la comptabilité à jour, s'occupe des déclarations à la Sacem et prévient les autorités responsables de la sécurité publique avant chaque événement.

LES ÉVÉNEMENTS PHARES ORGANISÉS PAR LE PÔLE

- Le forum des associations
- Les commémorations
- Le feu d'artifice
- La cérémonie des diplômés
- Les médaillés de la ville
- Les Journées européennes du patrimoine
- Palette d'artistes
- Rendez-vous au jardin
- Le Téléthon
- Arnouville en musique

LE CONSERVATOIRE FÊTE SES 50 ANS

UN DEMI-SIÈCLE DE TRANSMISSION DE L'AMOUR DE LA MUSIQUE & DE LA DANSE



Il en a vu passer des générations d'Arnouvillois le Conservatoire de musique et de danse ! Des jeunes et des moins jeunes à qui les professeurs ont transmis le goût de la musique, de la danse et du chant, et parfois même la passion. À l'occasion de ses 50 ans, directeur, professeurs, élèves et municipalité s'unissent autour d'une programmation d'exception pour lui souhaiter un joyeux anniversaire et longue vie !

Et si on faisait une école de musique ?

Le Conservatoire de musique et de danse d'Arnouville, devenu une institution dans la ville et ses environs, aurait pu ne jamais voir le jour faute de courage politique. Il est né du désir d'un musicien, Michel Carrez, de créer une école de musique dans un département qui en était sous-doté, et de sa rencontre avec le maire de l'époque, Paul Mazurier, et de son conseiller municipal, Claude Bigel, convaincus du bien-fondé de sa démarche. Sa volonté était « d'élever le niveau artistique des jeunes et des moins jeunes générations, d'ouvrir la voie à de futurs professionnels et les former ». Le Conservatoire naît le 11 avril 1972.



Mars 1997, en présence des 2 anciens directeurs (les 2 chefs d'orchestre), et du nouveau directeur M. Grimont au tuba.

PARI RÉUSSI

Depuis, il n'a cessé d'évoluer, proposant toujours plus de disciplines, riches et variées : instruments à cordes, à vent, percussions, chant, danse classique et moderne, pratiques collectives, histoire de la musique... Fort de ses 380 élèves, de ses 18 professeurs, d'un agent d'accueil et d'une secrétaire, le Conservatoire d'Arnouville, agréé par le Ministère de la culture et de la communication, a désormais pignon sur rue. Il participe à de nombreuses manifestations culturelles de la Ville et accompagne régulièrement des élèves sur la voie professionnelle.

TRANSMETTRE LE GOÛT DE LA PRATIQUE ARTISTIQUE

Si le Conservatoire d'Arnouville accorde beaucoup d'importance à la formation technique de ses élèves, il tient aussi à leur transmettre le plaisir de jouer de la musique, de chanter et de danser. Cela passe

notamment par les pratiques collectives auxquelles il est très attaché. Il dispose de divers orchestres : à cordes, junior, d'un Big Band, mais aussi d'un atelier jazz, d'un ensemble de guitares, d'un ensemble vocal classique et jazz, d'une chorale enfants et ados, de cours de danse et de fitness, au sein desquels les élèves montent et réalisent ensemble des projets. « Il y a toujours eu au Conservatoire d'Arnouville une émulation par les pratiques collectives », explique Cécile Saquet, élève devenue professeure de flûte traversière au Conservatoire.

RENDRE LA MUSIQUE, LA DANSE ET LE CHANT ACCESSIBLES À TOUS

Conscients des vertus cognitives et sociales de la pratique artistique pour les individus, les directeurs du Conservatoire ont toujours mis un point d'honneur à en favoriser l'accès au plus grand nombre, et notamment aux habitants les plus modestes. L'association dispose d'un parc

instrumental en locatif à prix préférentiel et applique un tarif dégressif à partir du deuxième enfant d'une même famille inscrit dans l'établissement.

L'ART EN PARTAGE

Les classes du Conservatoire participent à faire vivre la culture dans la ville. Elles s'offrent régulièrement de beaux moments de partage avec les habitants, comme lors d'Arnouville en musique par exemple. « D'année en année, le plaisir de se produire à Arnouville monte crescendo car les infrastructures municipales ne font qu'évoluer. Nous avons également l'avantage de travailler avec des régisseurs très compétents qui savent mettre notre art en valeur », ajoute le professeur de saxophone David Fettmann.

Renseignements et inscriptions au Conservatoire : 01 34 45 97 12 conservatoirearnouville95@gmail.com

Thierry Grimont, directeur du Conservatoire : « La Ville et le Conservatoire sont depuis toujours au diapason »

« Une relation de confiance s'est tissée entre les deux institutions au fil des années. Je salue mon prédécesseur Bernard Liénard avec lequel j'ai collaboré et qui a toujours veillé à inclure le Conservatoire dans la vie locale. Désormais, nous faisons partie intégrante de la programmation de la saison culturelle à Arnouville. Pour l'anecdote, le Maire ne m'appelle jamais pour me dire quand il vient assister à nos représentations, il est toujours présent. Il appelle pour s'excuser lorsqu'il ne peut pas être là, et c'est rarissime ! ».

Thierry Grimont, directeur du Conservatoire d'Arnouville.



QUELQUES CHIFFRES

1972-1973

80 ÉLÈVES INSCRITS

2021-2022

380 ÉLÈVES INSCRITS DANS LES 10 DISCIPLINES PROPOSÉES, DONT 294 ARNOUVILLOIS

220 ÉLÈVES INSCRITS EN MUSIQUE

160 ÉLÈVES INSCRITS EN DANSE

CÉCILE SAQUET : « Le Conservatoire d'Arnouville est mon conservatoire de cœur »

Élève en flûte traversière au Conservatoire d'Arnouville de l'âge de 6 ans jusqu'en terminale, Cécile fait un joli pied de nez au destin en y exerçant aujourd'hui en tant que professeure ! Elle dirige aussi l'orchestre junior.

Quel message adressez-vous au Conservatoire pour son anniversaire ?

« Je remercie le Conservatoire d'Arnouville de m'avoir aidée à me réaliser. La musique a toujours eu une place importante dans ma vie. Je l'ai d'abord cantonnée au loisir, jusqu'au jour où j'ai pris conscience que je voulais en faire mon métier. J'ai arrêté mon travail de cheffe de projet chez un grand opérateur téléphonique du jour au lendemain pour me lancer dans des études musicales. Le hasard a bien fait les choses puisqu'au même moment, un poste de professeur de flûte traversière s'est libéré au Conservatoire d'Arnouville. C'était une évidence, ce poste était fait pour moi ! »



BIO EXPRESS

Cécile Saquet a obtenu un diplôme d'ingénieur puis un master en gestion de projet avant d'entamer une reconversion professionnelle dans la musique. Elle a suivi une formation au Conservatoire d'Argenteuil où elle a acquis son diplôme d'études musicales, pour ensuite passer celui d'enseignante au Cefedem de Metz. Elle fait partie de l'Orchestre symphonique de Sarcelles et enseigne également la flûte traversière au Conservatoire de Senlis où elle joue dans l'Harmonie.

DAVID FETTMANN : « Je suis la touche jazz du conservatoire ! »

Il représente la nouvelle génération de professeurs du Conservatoire d'Arnouville, où il enseigne le saxophone depuis 2007. Il a apporté son répertoire jazz, dont il est spécialiste, et a monté en parallèle l'orchestre Big Band qui se produit régulièrement en concert, à Arnouville et au-delà.

Quel message adressez-vous au Conservatoire pour son anniversaire ?

« Je souhaite longue vie au Conservatoire d'Arnouville, qu'il continue dans sa lancée ! Pleinement investi dans les manifestations culturelles de la ville, ce conservatoire est particulièrement dynamique comparé à d'autres. Rien que cette année, nous avons été à l'affiche de quatre concerts avec l'orchestre Big Band. C'est très formateur pour les élèves musiciens de jouer dans les conditions du direct. Et pour les parents, ces moments sont l'aboutissement de leur investissement ».

BIO EXPRESS

Figure emblématique de la scène jazz parisienne, David Fettmann est membre permanent de l'orchestre de jazz de la Musique de l'Air, le Pol Belardi's Force, Electro Deluxe Big Band, le trio W-Knobs et le groupe Big One Big Band. Il a enregistré de nombreux disques dont deux albums en tant que leader. Le saxophoniste a étudié le jazz au Conservatoire de Nice, puis au Conservatoire d'Amsterdam. Il a ensuite suivi une spécialisation jazz sous forme de master en Belgique, à Louvain. Il détient aussi un diplôme d'Etat pour enseigner.



GILLES HARLÉ : « J'ai un profond attachement pour ce conservatoire »

On dit ici qu'il fait partie des murs ! Gilles Harlé est arrivé au Conservatoire en 1992 où il dirigeait déjà l'orchestre à cordes. Aujourd'hui, il enseigne en plus l'histoire de la musique, une discipline qu'il a instaurée et qui lui tient particulièrement à cœur.

Quel message adressez-vous au Conservatoire pour son anniversaire ?

« Je souhaite qu'il puisse fêter le cinquantième suivant, soit son centième anniversaire, et qu'il reste tel qu'il est, c'est-à-dire ouvert sur la commune ».

Quel est votre plus beau souvenir avec le Conservatoire ?

« Les jumelages. Nous sommes allés deux fois à Miltenberg avec l'orchestre à cordes et c'était à chaque fois un immense plaisir. Nous avons réussi à réaliser des pièces communes, à avoir un programme symphonique, avec l'orchestre à cordes d'Arnouville et les vents de l'école de musique de Miltenberg, un très beau souvenir ».

BIO EXPRESS

Organiste et claveciniste de formation, Gilles Harlé a aussi fait des études de direction d'orchestre, d'écriture et d'analyse musicale. Il s'est notamment produit à l'Opéra de Paris et a été professeur au Conservatoire de Meaux, dont il assure aujourd'hui la direction. Il joue toujours dans des récitals d'orgue, dans plusieurs formations orchestrales et dans des ensembles de musique baroque.



La danse : une discipline en plein essor

Avec seulement 3 classes de danse au départ, en 1976, le Conservatoire en compte aujourd'hui 16 (en danse classique et moderne). « Chaque année, nous accueillons de nouveaux danseurs mais nous avons aussi un bon noyau de fidèles. Les Arnouillois sont particulièrement investis. Ils ont envie d'apprendre et progressent vite », constate Oriana Ducoin, professeure de moderne jazz au Conservatoire depuis 2009. Fière des 100 % de réussite aux examens de danse moderne cette année, elle va continuer de soutenir ses élèves comme elle l'a toujours fait. « Ils font un peu partie de ma famille... D'ailleurs pour l'anecdote, j'ai accouché le soir d'un gala de danse à Arnouville, cela crée des liens ! ».



UN PROGRAMME DE FÊTE

Le Conservatoire, en partenariat avec la municipalité, vous a concocté un programme de choix :

- **Samedi 19 novembre à 20 h :** concert de l'ensemble à cordes et de l'ensemble vocal classique à l'église Saint-Denys,
- **Vendredi 25 novembre à 14 h (séance scolaire) et à 20 h 30 :** concert de l'Orchestre d'harmonie de la Musique de l'Air à la salle Aznavour,
- **Samedi 26 novembre à 18 h :** concert de l'ensemble de guitares, de l'orchestre junior et musique de chambre à la salle de l'Orangerie du château,
- **Vendredi 2 décembre à 21 h :** concert de l'atelier et du quintet de jazz pour le Téléthon à la salle Aznavour,
- **Samedi 10 décembre à 20 h :** concert de clôture de l'anniversaire à la salle Aznavour.

**Infos et réservations : 01 34 45 97 12
conservatoirearnouville95@gmail.com**



NE MANQUEZ PAS...

Chimène Badi

inaugure la nouvelle
salle de spectacle "Aznavour"

Après plusieurs années d'attente, les Arnouvillois pourront assister à la renaissance de l'Espace Charles Aznavour, qui offrira un nouveau souffle à la culture dans la ville. Cet équipement dispose désormais d'une grande salle de spectacle qui a permis à la municipalité d'étoffer l'offre culturelle pour les habitants ! Vous êtes tous conviés à découvrir le nouvel Espace lors de son inauguration le vendredi 14 octobre à 20 h 45. Au programme, un concert d'inauguration exceptionnel de la grande voix Chimène Badi, composé des célèbres titres d'Édith Piaf, qui a lancé la carrière d'un autre monument de la chanson française : Charles Aznavour.

> VENDREDI 14 OCTOBRE À 20 H 45

ESPACE CHARLES AZNAVOUR - SALLE AZNAVOUR

ENTRÉE LIBRE SUR RÉSERVATION - BILLETTERIE.ARNOUVILLE95.FR

01 34 45 97 19 - MINIBUS DISPONIBLE

LES NOUVEAUTÉS DE CETTE SAISON

Bientôt une soirée stand-up pour travailler vos zygomatiques !

Vous avez envie d'un peu de légèreté ? La Ville vous propose son tout premier plateau d'humour, à la découverte de talents émergents. Jason Brokerss, Merwane Ben-lazar, John Sulo, Nash-up et Nam se succéderont sur scène, ne laissant aucun répit à vos pommettes. Ne manquez pas cette occasion de prendre un peu de recul sur l'actualité et de recharger vos batteries pour affronter l'automne.

> **Jeudi 20 octobre à 20 h 45**

Espace Charles Aznavour - Salle Aznavour
Tarif unique : 7 € / Renseignements et réservations : 01 34 45 97 19
billetterie.arnouville95.fr



Deux fois plus de spectacles pour redoubler de plaisir

Grâce à la réhabilitation de la nouvelle salle de spectacle Aznavour, la Ville propose aux habitants une fréquence plus importante de spectacles, une fois tous les 15 jours au lieu d'une fois par mois ! L'occasion de voir les derniers shows d'artistes en vogue comme Jérémy Frerot, Stéphane Guillon, Louis Chedid et Yvan Cassar, Cristiana Reali (Simone Veil, les combats d'une effrontée), Guillaume

de Tonquédec (Times Square), ou encore les Coquettes (Merci Francis), mais aussi de découvrir des pépites moins connues comme la pièce de théâtre « Hoppla, on vit (encore) ! » de René Fix.

> **Retrouvez tous les spectacles dans la plaquette de la saison culturelle ou en ligne sur arnouville95.fr**

Un fil rouge « musique » pour les spectacles scolaires et le jeune public

Plusieurs spectacles autour du thème de la musique seront présentés aux élèves tout au long de l'année. Des univers culturels variés au langage universel qui raviront les grands comme les petits !

Lancement d'une programmation familiale

Pour se cultiver en famille, la municipalité propose une programmation spéciale « famille » trois après-midis dans la saison : les 14 janvier, 26 mars et 14 mai à la salle Aznavour. L'occasion de découvrir de grands classiques comme le chef-d'œuvre de Tchaïkovski, le ballet Casse-Noisette, revisité à la sauce numérique : une forme innovante et ludique pour initier les novices à la danse classique ! Vous êtes également invité à vivre en famille un bal-spectacle aux rythmes africains avec le « Bal marmaille » et à suivre la fantaisie lyrique ensorcelante intitulée « L'enfant et les sortilèges ».

> **Infos et réservations au 01 34 45 97 19 ou sur billetterie.arnouville95.fr**

Retrouvez toute la programmation de la nouvelle saison culturelle dans le Guide culturel en flashant ce QR code :



VOUS ÊTES PLUTÔT LOISIRS CRÉATIFS ?

La culture passe aussi par les associations. Ces dernières proposent un large panel d'activités manuelles pour tous les âges et tous les goûts. Ateliers céramiques, de raku, d'arts plastiques, de loisirs créatifs et d'art imaginaire à l'Espace Fontaine ; initiation à l'histoire de l'art, arts plastiques et visuels avec Percept Même ; vannerie, peinture, patchwork avec le Club rencontre. Et si vous souhaitez laisser libre cours à votre créativité tout en évacuant votre stress, inscrivez-vous à l'atelier d'art-thérapie d'Alpha Muzix.

> **Plus de détails dans la plaquette de la saison culturelle et dans le guide des associations 2022-2023.**



Le meilleur de vos sorties

DU 5 AU 8 //10

Théâtre de Quat'sous / 173 bis rue Jean Jaurès

FESTIVAL DE THÉÂTRE AMATEUR

Ne manquez pas la 22^e édition de ce festival très populaire à Arnouville avec, au programme, de l'improvisation et des spectacles.

📞 **Réservation souhaitée : 06 60 05 72 12**
reservationtqs@laposte.net

DU 10 AU 14//10

Salle Garvarentz

UNE SEMAINE BLEUE RICHE EN ANIMATIONS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) a encore une fois prévu de gâter nos aînés à l'occasion de la Semaine nationale qui leur est dédiée. Au programme, sur entrée libre : un atelier culinaire avec un traiteur suivi d'une dégustation le lundi, une initiation à la danse avec une professeure diplômée le mardi, deux grands jeux le mercredi et le jeudi puis le concert « Chimène Badi chante Piaf » pour clore en apothéose les festivités, le vendredi soir.

📞 **Informations et réservations auprès du CCAS au 01 34 45 97 03. Réservation obligatoire du concert auprès du service culturel : 01 34 45 97 19**

DU 2 AU 5//11

15 h / Médiathèque

LA CULTURE, C'EST POP !

Le festival consacré à la pop culture, proposé par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, va vivre sa deuxième édition. La médiathèque d'Arnouville organise pour l'occasion un atelier de dessin manga ouvert au public à partir de 12 ans, ainsi qu'une conférence animée par le journaliste spécialisé Matthieu Pinon, pour retracer l'histoire et comprendre les codes de cette culture.

📞 **Entrée libre. Informations : 01 39 85 39 96**

9//11

20 h 45 / Espace Charles Aznavour

THÉÂTRE

« JE T'ÉCRIS MOI NON PLUS »

Le duo de comédiens interprète un couple qui s'aime et se chamaille en s'adonnant à d'hilarantes joutes verbales par lettres, mails ou SMS.

📞 **Tarif plein 15 € - tarif réduit 7 €**
Informations et réservations :
 01 34 45 97 19 - billetterie.arnouville95.fr

18//11

20 h 45 / Espace Charles Aznavour

JÉRÉMY FREROT EN CONCERT

Il est l'artiste incontournable du moment ! Jérémy Frerot, auteur du titre « Un homme », que l'on entend sur toutes les ondes, se produira sur la grande scène d'Arnouville !

📞 **Tarif plein 15 € - tarif réduit 7 €**
Informations et réservations :
 01 34 45 97 19 - billetterie.arnouville95.fr



PORTRAIT

Mon rêve serait d'amener au moins une équipe au niveau régional



Steeven Assuied,

Président d'Arnouville Football

Steeven Assuied a joué la montée dans le club, de sa première frappe de ballon rond à l'âge de 5 ans, jusqu'à la présidence en 2020, alors qu'il avait à peine 30 ans. Au-delà du côté pratique pour ce gérant de magasin d'optique situé juste en face du stade Léo Lagrange, ce rôle est apparu comme une évidence. Très attaché à la ville et à la famille sportive qu'il s'y est constituée, l'homme reste avant tout un passionné de football, une passion transmise par son père. Il occupe toujours le terrain avec l'une des deux équipes seniors, dont il est aussi le capitaine.

Entretien

// Quelles sont vos satisfactions mais aussi vos difficultés en tant que président d'association ?

J'administre un club de douze équipes, d'une quinzaine de coaches et de 490 licenciés, donc je ne peux pas satisfaire les demandes de tout le monde, ce qui est très frustrant ! J'apprends à composer avec mon expérience de joueur et les moyens à ma disposition, de la manière la plus juste possible, en endossant à la fois le maillot de décisionnaire, de confident, de conseiller et de pédagogue. J'interviens régulièrement en soutien aux coaches, notamment auprès des parents ou des jeunes réfractaires à certaines décisions, comme le fait de ne pas jouer un dimanche ou de ne pas passer en équipe supérieure... Ce rôle me tient à cœur et est aussi nécessaire au bon fonctionnement du club.

Avec le directeur technique et les coaches, nous avons mis l'accent sur l'éducation des jeunes, en instaurant une discipline stricte pour ne plus avoir à faire face à des débordements. Une situation qui avait fini par entacher l'image d'Arnouville Football. Et cela paye : aucun point de fair-play ne nous a été retiré par le district de football cette année. Une grande fierté pour l'équipe pédagogique !

// Quels sont vos projets pour le club ?

Maintenant que les problèmes de discipline sont réglés, nous allons maintenir ce cap et nous concentrer sur la progression du club. Mon rêve serait d'amener au moins une équipe au niveau régional. Pour cela, je compte mettre les moyens, et non uniquement financiers. Il faut trouver des coaches capables de faire évoluer les joueurs, recruter plus de jeunes à haut potentiel et parvenir à garder notre bon cru. Mais le problème quand les sportifs atteignent un certain niveau, c'est qu'ils sont tentés de partir jouer dans un club mieux classé. Avec l'expérience, je sais détecter si cela va leur être profitable ou non. Lorsqu'un joueur manque de maturité, je préfère le prévenir qu'il va se brûler les ailes... Certes Arnouville Football est un club familial et accessible, mais il prépare bien à la compétition. Un jeune qui s'en donne les moyens peut largement progresser à Arnouville et faire ses preuves à l'extérieur.

// Quelles sont les valeurs véhiculées par ce sport qui le rendent si populaire ?

Le football est un sport collectif. Et comme tous les sports collectifs, il véhicule des valeurs de fraternité et de solidarité. Ce sont les valeurs que nous essayons d'entretenir ici, et dans le football amateur en général. Quand j'ai commencé à jouer à Arnouville, les 14 membres de mon équipe étaient comme 14 frères. Je les voyais parfois plus souvent que ma propre famille ! Chacun occupait un poste sur le terrain, mais si mon coéquipier ratait une action, je devais être présent pour le suppléer, moi ou un autre joueur. À mon tour, j'essaie de faire comprendre aux membres du club que le football est une chaîne. S'il n'y a pas l'entente du collectif, ce sport ne sert à rien. On le voit avec le PSG aujourd'hui. L'équipe peut avoir tous les meilleurs joueurs du monde, ce n'est pas pour autant qu'elle gagne la Ligue des champions ! A contrario, celles où il y a moins de talent par poste, mais un vrai collectif, vont beaucoup plus loin.

// Quels sont les avantages de pratiquer le football à Arnouville ?

Nous avons la chance d'être dans une commune bien gérée par la municipalité, dans laquelle les habitants sont unis malgré la grande mixité sociale. Il y a moins de problèmes de délinquance que dans les villes alentour, même si l'équilibre reste fragile. Le rôle des associations, et en particulier celles qui s'adressent à la jeunesse, est de contribuer au maintien de cet équilibre en instaurant un cadre. Après, ce n'est que de l'épanouissement et du plaisir ! Arnouville dispose aussi de deux terrains de football, aux stades Léo Lagrange et de la Vallée, auxquels le club a accès. Ils permettent d'organiser des entraînements et des matchs en simultané, offrant ainsi plus de possibilités de jeu à tous nos licenciés.



L'expression des groupes politiques

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

TRIBUNE DU GROUPE MAJORITAIRE

La ville culturelle, associative et sociale d'Arnouville a retrouvé tout son dynamisme. Cela coïncide avec la réouverture de l'Espace Charles Aznavour, entièrement rénové après trois années de travaux.

Malheureusement, après la crise sanitaire, nous subissons désormais la crise économique, résultant d'une désorganisation de l'économie mondiale, aggravée par la guerre en Ukraine.

La fin de l'année approche avec une décision majeure qui sera prise par le Conseil municipal en décembre prochain : le vote du budget 2023.

Soyons francs, ce budget sera compliqué à boucler, pour deux raisons principales :

- **la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, appliquée depuis le 1^{er} juillet dernier, sur décision du Gouvernement.** Toutes les communes devront supporter la charge de cette hausse des rémunérations pour les agents qu'elles emploient.
- **la hausse vertigineuse des prix de l'électricité et du gaz.** Car si les particuliers bénéficient du bouclier tarifaire mis en place par l'État, les collectivités publiques et les entreprises paieront au prix fort ces énergies dont le coût pourrait augmenter de manière considérable.

C'est sans compter les hausses des prix constatées dans tous les domaines : restauration scolaire, fournitures et prestations de services, travaux... Tous les ménages subissent les effets de l'inflation et les communes sont soumises aux mêmes difficultés...

Dans le même temps, les aides de l'État stagnent voire diminuent. Quant aux impôts locaux, les communes n'ont plus d'autre levier d'action que la taxe foncière, avec la disparition de la taxe d'habitation. Augmenter les seuls impôts fonciers créerait désormais une inégalité de traitement entre les locataires et les propriétaires que nous nous refusons d'envisager. Tout effort doit être équitablement partagé, à hauteur des moyens de chacun.

Fort heureusement, la gestion prudente et responsable de vos impôts depuis plus de vingt ans permet à la Ville de faire face à ces contraintes, sans dégrader la qualité des services.

Nous récolterons également les fruits d'investissements réalisés au cours des années précédentes, pour limiter les consommations d'énergie, notamment :

- la modernisation de l'éclairage public intégralement équipé de lampes à led,
- l'entretien régulier de nos bâtiments communaux qui permet d'améliorer leur niveau d'isolation thermique avec les derniers exemples en date que sont la rénovation intégrale de l'Espace Charles Aznavour et la reconstruction de l'école Jean Monnet.

Nous avons tous un rôle à jouer désormais : économiser l'énergie et les ressources. C'est l'affaire de tous.

**DIVERS GAUCHE
UN NOUVEAU SOUFFLE POUR ARNOUVILLE**
Marie-Christine Jalladaud,
06 24 71 50 52 - mcjalladaud@arnouville95.org

POUR LE GROUPE MAJORITAIRE "RÉUSSIR ARNOUVILLE"
Claude Fernandez-Veliz

CARNET

// Naissances

MAI

Gabriel DIRIL, Arman SINGH, Arslane AYEYB, Rita SACQUARD, Hevi GÖZETLIK, Anaïs MOULAÏ, Maëva-Oumou MARS, Eda ÇEVİK, Işo SABUR, Sofyane FROUDA, Naïryss VENT, Yakoub YAHIAOUI, Léa DAVUTYAN, Melike DAGLI, Azad TEMUR, Mirza TOKTAS, Zayn EL HRAIECH, Miran ERTURK, Defne-Laure KORKMAZ, Rojen KABAN

JUIN

Pas de publication

JUILLET

Dylan BAHLOUL, David EM, Léo IDE, Naëlle SABIT, Omer KIRAR, Sanâa LOUKARA, Kaïs BELKACEM

AOÛT

Léo GÜLTEKIN, Hamza BUTT, Nour BEN JABEUR, Léa ISSEN, Hannah RAMDANE, Narjisse KADDOURI, Neïla FADIGA

La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

// Mariages

MAI

GOMES MENDES / TEIXEIRA CORREIRA, DOGAN / GENÇ, IGHILKRIM / SABER, LACENE NECER / DEBUIRE

JUIN

HARIAN / HAN, NIPAU / AMBROISINE, HUSSAIN / GHULAM

JUILLET

DITUNGUNUKA / SHODU ONOKOKO, ROGER / DIRIL, GELES / DARDE

AOÛT

SEBASTIAMPILLAI / JUNOT

La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

// Décès

MAI

Jean LASSEAUX, Sophie SOUDAIN épouse BIL, Jean BOUVET, Jean CASTRI, Alain POTDEVIN, David AGHION, Geneviève CARDINAL veuve LE MEUR, Mauricette HERRERA veuve LEUDIÈRE, Nelly SAVI épouse RÉBÉCCHI

JUIN

Renée HURON veuve HANO, NICOLAS Maryse, DOS SANTOS VALENTE Leontina, WU Van-Wells, TABUTEAU Monique veuve PIERRE, MARTIN Gilbert, BENHAMMOU Léon

JUILLET

CARRIÉ Marie-Thérèse veuve GIRBAL, DEMIRCI Nubar, WITEK Marc, HÉDOUIN Claude, ABRIC Gilles, RABEJAC Nicole veuve JULLIEN, PILAVIAN Madeleine, COURSEAUD Alain, DUCHEREAU Christian.

AOÛT

PIRES Maria de Lourdes veuve AMARO, ZIDI Cherifa veuve MEKREZ, DORLYS Andriquet, BIRI Larbi.

La Ville présente ses sincères condoléances aux familles.

Octobre Rose

COUREZ-MARCHEZ
CONTRE LE CANCER DU SEIN



**SAMEDI 15 OCTOBRE DE 9H À 11H
AU STADE LÉO LAGRANGE**

Participation : 1 € - Achat de t-shirts : 10 €

